

Questionnaire – Engagements municipaux en faveur des familles

Ce questionnaire vise à nourrir un dialogue constructif avec les candidats aux élections municipales de la ville de Chambéry et à mieux connaître leur engagement en faveur des familles.

1 La place des familles dans la politique municipale

1.1 👉 **Quelle serait l'organisation que vous mettriez en place pour les familles ? Seriez-vous favorable à la désignation d'un élu clairement identifié en charge de la politique familiale ?**

- Tout d'abord nous avons souhaité intégrer à l'intérieur de notre programme, un « Pacte pour les familles » spécifiquement dédié, avec des mesures qui correspondent à l'ensemble des besoins quotidiens soulevés par de nombreuses familles chambériennes.
- Je suis favorable à la création d'un adjoint au maire « Enfance, Jeunesse, Famille » clairement identifié ayant un portefeuille large et transversal.

1.2 👉 **Êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante :**

« Les parents sont les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants. »

☒ Oui ☐ Non

1.2 👉 **L'éducation donnée dans les familles contribue à la paix sociale, à la prévention de la violence, du décrochage scolaire et du désœuvrement. Quelles actions concrètes votre municipalité pourrait-elle mettre en oeuvre pour soutenir les parents ?**

Nous avons de nombreuses mesures très concrètes qui contribueront à :

Soutenir la vie quotidienne des familles

→Revoir l'organisation du périscolaire

- Lancer les assises du périscolaire afin que l'on puisse réfléchir collectivement à l'amélioration de ce temps éducatif quotidien important (en partenariat avec les instituteurs, la collectivité et les familles). **Etendre également les horaires du périscolaire jusqu'à 18h30.**

→Chèques Sport et Culture pour les familles

Allocation dédiée pour aider les familles à financer les activités sportives et culturelles de leurs enfants. Cela encourage l'engagement des enfants dans des activités structurantes, prévenant l'ennui et la désocialisation.

→Cantine de meilleure qualité

Sortir du système de restauration actuel Sodexo choisi par la mairie actuelle. Nous pouvons offrir une cantine plus saine à un coût plus abordable grâce à des opérateurs locaux (Cf. Aix-les Bains, Angers...). Soulage ainsi le budget familial tout en garantissant une alimentation équilibrée aux enfants.

→Gratuité du stationnement de surface 1h30 grâce aux zones bleues à disque en centre-ville et mise en œuvre de places familles sur des lieux ciblées (lieux d'enseignement, école de musique...)

Reconnaitre le mérite comme valeur éducative

- Lancer le plan « Générations Sommets » ascension annuelle par des jeunes d'un sommet avec les chasseurs alpins pour mettre en avant les valeurs du dépassement de soi, de l'effort collectif et de la montagne.
- Mettre en place davantage de Chantiers municipaux jeunes pour qu'ils prennent part à la vie de leur quartier en y travaillant utilement.
- Financement du BAFA (pour 50 jeunes par an maximum) afin de former des animateurs pour les structures jeunesse et les centres de loisirs.
- Lancement d'une réserve communale de Sécurité civile permettant à des bénévoles de s'engager pour assurer une veille solidaire (grand froid, canicule etc...)

Améliorer le cadre de vie

- **Création d'îlots de verdure accessibles en 10 minutes à pied avec des aires de jeux**
Objectif : que chaque famille dispose d'espaces sûrs et sains pour que les enfants puissent jouer et grandir dans un environnement favorable.
Cela favorise des interactions sociales positives et limite le désœuvrement des jeunes.
- **Rénovation des écoles prioritaires et poursuite de la désimperméabilisation des cours**
Pour un cadre éducatif plus sain et confortable, ce qui contribue à améliorer la concentration et le bien-être des enfants.
Une école rénovée facilite également l'implication des parents et la qualité du temps passé avec les enfants à l'extérieur de la classe.
- **Chaque enfant doit pouvoir avoir accès aux jardins familiaux.**
Pour encourager les familles à cultiver leur potager, apprendre ensemble et partager des activités éducatives autour de l'alimentation saine.

Renforcer le lien social et éducatif

- Lancement de la « Journée sans écran » pour alerter sur les dangers de la sédentarité.
- Grande Journée du Sport au printemps
- Conseil Municipal Jeune pour impliquer directement les enfants dans la vie civique ;
- Le Pacte « Ensemble » afin de refaire du lien intergénérationnel et de la vie de quartier un axe cardinal de l'apaisement sociétal.

Lancement du projet : L'ECURIE DES FAMILLES, en lieu et place des écuries de Boigne au cœur de Buisson-Rond pour offrir aux familles un espace dédié avec des espaces sécurisés pour les enfants permettant aux parents de profiter sereinement d'un temps de convivialité ou de calme. (Voir toutes les infos et images du projet sur chambery2026.fr)

1.3 Comment entendez-vous promouvoir la famille et les valeurs familiales à Chambéry ?

L'adjoint dédié qui aura cette compétence mettra en œuvre dès les premiers mois du mandat une stratégie globale avec une feuille de route claire sur l'ensemble de la durée du mandat visant à mettre en œuvre une politique volontariste en la matière, autour de trois axes :

- Une véritable politique jeunesse (beaucoup de structures socio-éducatives sont en attente d'une politique globale et d'envergure en la matière)

- Une collectivité facilitatrice pour les familles (mobilité/école/sécurité), qui pense ses projets « à hauteur » de la famille.
- Un plan « intergénérationnel », comme outil précieux contre l'isolement familial et pour réinstaurer le respect de chacun au quotidien (liens écoles/Ehpad/CCAS, logement intergénérationnel...)

2 Pouvoir d'achat et aides concrètes aux familles

2.1 👉 La piscine de Buisson Rond propose des tarifs groupe mais pas de tarif famille. Seriez-vous favorable à l'extension des tarifs préférentiels pour les familles sur les services municipaux (sports, culture, transports, etc...) ?

Oui après évaluation de l'impact budgétaire.

2.2 👉 La prise en compte du quotient familial vous paraît-elle suffisante ?

☐ Oui ☐ Non

Tout dépend de la nature du service (cantines ? Aides ?...)

2.3 👉 Seriez-vous favorable à des zones de dépose-minute gratuites et sécurisées près des écoles ?

☐ Oui ☐ Non ☐ À expérimenter

2.4 A l'heure où les familles croulent sous les dépenses avez-vous le projet de ne pas augmenter les impôts fonciers voire de les diminuer ?

Une de nos premières propositions a été très claire : baisser la pression fiscale à Chambéry. La baisse progressive de la taxe foncière sera votée dès le premier budget.

Celle-ci a été augmenté en 2022. Le taux de la taxe foncière à Chambéry est aujourd'hui très conséquent 41,96% contre 36% à Aix-les-Bains, ou 28,4% à Albertville.

Avec un plan de près de 4 millions d'euros d'économies réalisées sur des dépenses inutiles, nous sommes en capacité de diminuer et de revenir au taux antérieur de taxe foncière.

(Toutes les informations détaillées sur la baisse de la taxe foncière également sur notre site dans le Pacte « Finances publiques saines »)

2.5 👉 Quelles autres mesures concrètes proposeriez-vous pour soutenir les familles ?

- Le Plan « Santé mentale » permettra notamment chez les jeunes le repérage de situations de rupture et permettra également de mettre en place un parcours d'écoute.

- Nous ne souhaitons pas une gratuité totale des transports en communs, en raison de contraintes financières importantes, cependant nous souhaitons une gratuité ciblée sur certains week-ends précédant notamment les fêtes ou lors de pics de pollution par exemple. Cela incitera les familles à se mouvoir dans des périodes où le stationnement est souvent rendu complexe.

3 Protection des mineurs et respect de l'espace public

3.1 Selon vous, la commune doit-elle être vigilante sur les affichages publicitaires visibles par les mineurs (contenus sexualisés ou inadaptés) ?

☐ Oui ☐ Non

La publicité est strictement encadrée par les termes de la loi. Le maire n'a donc pas la main sur la nature de ce qui est autorisé. Cependant le maire est chargé de la mise en demeure en cas d'irrégularité et du pouvoir de police si nécessaire, il doit donc, dans le cadre de la loi, intervenir si nécessaire.

3.2 Que comptez-vous faire au titre de la prévention, pour éviter des tels affichages ? Comment répondrez-vous à une demande d'enlèvement d'affiches inutilement provocantes ?

Nous veillerons à faire respecter strictement la réglementation en vigueur, mais la commune n'a pas le pouvoir de censurer une affiche simplement jugée provocante : nous ne pourrions demander son retrait que si elle est illégale ou contraire au règlement local.

3.3 La commune a-t-elle un rôle à jouer dans la prévention des dérives numériques chez les jeunes ?

☐ Oui ☐ Non

3.4 Quelles actions concrètes envisagez-vous pour prévenir ces dérives numériques et soutenir les parents (sensibilisation, partenariats, chartes, etc...) ?

Nous avons inscrit dans notre programme le lancement d'une « Journée sans écran » afin de prévenir des risques liés à la sédentarité et à l'addiction aux écrans.

Nous travaillerons également sur un cycle de conférences autour des dérives du numérique et de leur impact sur l'éducation des enfants.

3.5 Quelles actions de prévention et de présence humaine envisagez-vous face au trafic de stupéfiants et aux violences, notamment à proximité des établissements scolaires ?

- Renforcement de la brigade de proximité et passage plus fréquent aux abords des établissements scolaires aux heures clés.
- Extension de la vidéoprotection en coordination avec l'Etat.
- Créer un outil spécifique de signalement lié à la sécurité pour garantir une réponse rapide (point de deal, incivilités, rodéos...)
- Doter la police municipale d'une capacité cynophile (maitres-chiens).
- Signer une nouvelle convention de coordination avec l'Etat.
- Mise en place d'opérations anti-délinquances et prévention (OAD) régulières.
- Mettre fin au squat sur la voie publique lié à la consommation d'alcool à travers un travail partenarial Etat-Ville-Associations.
- Renforcer la présence des médiateurs de nuit dans chaque quartier.
- Organiser un Conseil de quartier « Sécurité » chaque année pour être plus à l'écoute des habitants.

4 Petite enfance, cadre de vie

4.1 En complément des places en crèche, seriez-vous favorable à des aides permettant aux parents de garder eux-mêmes leurs jeunes enfants ?

☐ Oui ☐ Non

A évaluer selon le volume financier que cela représente pour la collectivité.

4.2 Le Programme Local de l'Habitat (PLH) doit-il mieux prendre en compte les familles avec enfants (taille des logements, accessibilité, mixité intergénérationnelle) ?

☐ Oui ☐ Non

4.3 Comment favoriser la solidarité entre les générations sur la commune ?

Avec toutes nos actions autour de l'intergénérationnel (à retrouver dans notre programme !)

5 Pour mieux vous connaître

5.1 Quelle valeur familiale vous semble aujourd'hui la plus fragilisée ?

Le sacrifice.

Dans la famille, le sacrifice consiste à accepter de renoncer à une part de liberté individuelle ou de son confort pour assurer la stabilité, l'éducation et l'équilibre des enfants ; sacrifice bien souvent nécessaire la responsabilité parentale supposent bien souvent de faire passer le bien commun avant soi-même.

5.2 Qu'appréciez-vous le plus chez les familles engagées dans la vie associative ?

Sans doute leur sincérité.

5.3 Qu'est-ce qui est, selon vous, souvent mal compris à propos des catholiques engagés dans la cité ?

La doctrine sociale de l'Église.

Elle est souvent mal connue, mal comprise ou réduite à des clichés, alors qu'elle propose une vision cohérente de la société fondée sur la dignité de la personne, le sens du bien commun, et la responsabilité.

Il est donc nécessaire de mieux la faire connaître et de renouer avec ses principes, non comme une posture idéologique, mais comme une boussole éthique au service des familles, de la cohésion sociale et du bien commun.

C'était également tout le sens de la démarche du penseur catholique Emmanuel Mounier dont je vous ai parlé lors de notre entretien. Chez lui, l'engagement n'est pas abstrait : il suppose cohérence de vie, sens du sacrifice et participation active à la transformation de la société.